

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **14 juin 2016 à 20h**, sous la présidence de monsieur Jean Lalonde, maire.

Étaient présents les conseillers: M. Paul Cozens
Mme Lise Charest
Mme Julie Lemieux
M. René-Philippe Hébert
M. Alexandre Zalac
M. Mario Cardinal

Mme Louise Sisle Héroux, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à l'assemblée.

ADMINISTRATION

89-06-16

Ouverture de la séance

Il est proposé par Mme Lise Charest, appuyé par M. René-Philippe Hébert et résolu de procéder à l'ouverture de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

90-06-16

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Julie Lemieux, appuyé par M. Alexandre Zalac et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

91-06-16

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2016

Il est proposé par M. René-Philippe Hébert, appuyé par Mme Julie Lemieux et résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2016 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

92-06-16

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mai 2016

Il est proposé par Mme Julie Lemieux, appuyé par Mme Lise Charest et résolu d'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mai 2016 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Correspondance

93-06-16

Offre de services juridiques avec la firme Municonseil avocats

Il est proposé par M. Mario Cardinal, appuyé par M. Alexandre Zalac et résolu de mandater la firme Municonseil avocats sur une base annuelle au coût de **500 \$** pour des services de consultations juridiques pour la période du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017. Que cette dépense soit affectée au poste budgétaire (02-120-00-412).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

94-06-16

Re : Contribution financière – Activité «Fête des Voisins» -FAP

Il est proposé par M. René-Philippe Hébert, appuyé par Mme Lise Charest et résolu à l'unanimité que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **1500\$** libellé à l'ordre de la Fondation des Amis du patrimoine de Très-Saint-Rédempteur à titre de contribution ainsi que la disponibilité des locaux et équipements gratuits pour la journée du dimanche 14 août 2016. Que cette dépense soit affectée au poste budgétaire (02-702-98-970).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

95-06-16

Re : Autorisation de virements de crédit

Il est proposé par M. Alexandre Zalac, appuyé par M. Paul Cozens et résolu que la directrice générale soit par la présente autorisée à procéder à un virement de crédit nécessaire aux postes budgétaires suivants :

Un montant de **245.00 \$** soit transféré du poste budgétaire (02-610-00-454) «URBANISME - FORMATION» au poste budgétaire (02-610-00-670) «FOURNITURES URBANISME».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Dépôt du rapport d'inspection thermographique de la MMQ

Une copie du rapport d'inspection thermographique de la MMQ est déposée au conseil.

Dépôt du rapport des administrateurs pour 2015 – Transport Soleil

Une copie du rapport des administrateurs de Transport Soleil pour l'année 2015 est déposée au conseil.

Dépôt du rapport annuel 2015-2016 du Réseau BIBLIO de la Montérégie

Une copie du rapport annuel 2015-2016 du Réseau BIBLIO de la Montérégie est déposée au conseil.

FINANCES

Dépôt du rapport des dépenses de la directrice générale en vertu de la délégation de compétence

Une copie du rapport de Mme Louise Sisle Héroux, directrice générale, est déposée au conseil.

96-06-16

Comptes à payer

Il est proposé par M. René-Philippe Hébert, appuyé par Mme Lise Charest et résolu d'approuver la liste des comptes à payer, pour un montant total de **245 915,20 \$**, dont les numéros de chèques ou de transactions sont les suivants :

Chèques nos C1600123 à C1600148	221 922,85 \$
Paiement AccèsD (L) L1600059 à L1600070	11 392,16 \$
Chèques de salaires nos D1600080 à D1600101	12 600,19 \$
GRAND TOTAL	<u>245 915,20 \$</u>

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

97-06-16

Avis de motion -modification règlement de tarification permis de brûlage

M. Paul Cozens donne avis qu'à une prochaine séance il sera présenté un règlement modifiant le règlement décrétant la tarification des biens, des activités et des services

municipaux n° 211-2015 pour modifier la Section «Sécurité publique» - Tarif proposé remplacé «des frais de 15,00 \$ Obtention du permis auprès du Service incendie» par «des frais de **20,00 \$** Obtention du permis auprès du Service incendie».

98-06-16

Re : Renouvellement adhésion annuelle au Cobaver

Il est proposé par M. Alexandre Zalac, appuyé par M. René-Philippe Hébert et résolu que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque de **50 \$** libellé à l'ordre du Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges pour devenir membre pour la période d'avril 2016 à mars 2017. Que cette dépense soit affectée au poste budgétaire (02-190-00-494).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

99-06-16

Congrès annuel FQM - Inscription

Les membres du conseil ayant voté, il est proposé par Mme Lise Charest, appuyé par Mme Julie Lemieux et résolu que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **1 440.00 \$ taxes en sus**, libellé à la Fédération Québécoise des municipalités (FQM) et constituant le paiement pour deux inscriptions au congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités qui aura lieu à Québec du 29 septembre au 1^{er} octobre 2016. Que cette dépense soit affectée au poste budgétaire (02-110-00-310) et que la municipalité rembourse les dépenses, frais d'hébergement et autres frais inhérents sous présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

100-06-16

Recommandations MMQ

Les membres du conseil ayant pris connaissance du rapport d'inspection thermographique de la MMQ (Mutuelle des municipalités du Québec) en date du 15 mai 2016, suite à la visite d'un inspecteur de la Mutuelle en date du 6 avril 2016.

Il est proposé par Mme Julie Lemieux, appuyé par M. René-Philippe Hébert et résolu :

QUE la municipalité prenne les mesures nécessaires pour corriger la situation énoncée dans le rapport des recommandations nécessaires, et ce, dans un délai de 60 jours, soit avant le 15 juillet 2016.

QU'en conséquence, les travaux de réparation des anomalies électriques énoncées des divers bâtiments soient effectués.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

101-06-16

Enseignes magnétiques logo TSR

CONSIDÉRANT l'importance pour la sécurité des citoyens que la Municipalité se procure des enseignes magnétiques qui devront servir à identifier le véhicule qui sera sur les lieux d'exécution des travaux de voirie ou travaux d'inspection, notamment le véhicule à M. Maxime Vézina-Colbert.

Il est proposé par M. Paul Cozens, appuyé par M. Mario Cardinal et résolu que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **110 \$ taxes et frais de transport en sus** pour 4 enseignes magnétiques de grandeur 17 X 11 décrit au devis n° 257118. Que cette dépense soit affectée au poste budgétaire (59-131-10).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

102-06-16

Paiement des frais annuels du centre Călin

CONSIDÉRANT le nombre important de famille résidente de Très-Saint-Rédempteur qui bénéficie des services offerts par le centre Câlin situé à Sainte-Marthe ;

CONSIDÉRANT QUE le montant demandé pour chacun des 37 enfants est de 50,00 \$;

Il est proposé par Mme Julie Lemieux, appuyé par M. René-Philippe Hébert et résolu de payer la contribution demandée d'un montant de **1850,00 \$**. Que cette dépense soit affectée au poste budgétaire (02-702-95-970).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

103-06-16

Renouvellement entente Croix-Rouge pour une durée de 3 ans

Il est proposé par Mme Lise Charest, appuyé par M. Paul Cozens et résolu de renouveler l'entente pour une période de trois ans, soit jusqu'en 2019 et de verser une contribution annuelle pour la durée de l'entente comme suit :

- 2016-2017 : 150\$
- 2017-2018 : 160\$
- 2018-2019 : 160\$

D'ACCEPTER l'entente Services aux sinistrés à intervenir entre La Municipalité de Très-Saint-Rédempteur et La Société canadienne de la Croix-Rouge (Division du Québec) d'une somme de 470\$;

QUE monsieur le maire et la directrice générale soient autorisés à signer le protocole d'entente;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Louise Sisle Héroux soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **150\$** libellé à l'ordre de la Croix-Rouge Canadienne pour la contribution 2016-2017 portant le numéro 70461;

QUE cette dépense soit prélevée à même le poste budgétaire (02-190-00-971).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

104-06-16

Remboursement de prêt concernant le règlement d'emprunt n° 206

Il est proposé par Mme Julie Lemieux, appuyé par M. Alexandre Zalac et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit autorisée à effectuer un remboursement en capital et intérêts au montant de **115 444.10\$** payable par chèque, à l'ordre de la Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt par billets du 16 juin 2015 concernant le règlement d'emprunt n° 206.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

105-06-16

Remboursement de taxes

Il est proposé par M. Mario Cardinal, appuyé par M. Julie Lemieux et résolu à l'unanimité des conseillers que suite à la perception de 2^e versement de taxes foncières municipales, un remboursement soit effectué pour une somme perçue en trop pour le matricule : 3833 60 0668 0 000 0000 au montant de **236.93\$**.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

106-06-16

Acquisition d'un tableau d'affichage

Il est proposé par M. Paul Cozens, appuyé par Mme Julie Lemieux et résolu que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Louise Sisle Héroux soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **684.40\$** libellé à l'ordre des Éditions Vaudreuil inc. pour le paiement de la facture n° 1054190 concernant l'achat du tableau d'affichage pour le parc Cavaleri. Que cette dépense soit affectée au poste budgétaire (59-131-10).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

107-06-16

Acquisition de fournitures d'urbanisme

Il est proposé par Mme Lise Charest, appuyé par M. Alexandre Zalac et résolu que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Louise Sisle Héroux soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **264.44\$** libellé à l'ordre de l'imprimerie Multiplus pour le paiement de la facture n° 033971 concernant l'achat d'accroche-portes pour le signallement d'un avis par l'inspecteur municipal. Que cette dépense soit affectée au poste budgétaire 02-610-00-670.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

108-06-16

Remerciements M. Lucas Duplantie

CONSIDÉRANT que M. Lucas Duplantie a effectué 150 heures de travaux communautaires auprès de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur, et ce, depuis le 15 avril 2015;

CONSIDÉRANT que M. Duplantie a utilisé son équipement pour certains travaux de menuiserie;

Il est proposé par Mme Julie Lemieux, appuyé par Mme Lise Charest et résolu que la municipalité offre un chèque cadeau d'une valeur de **50\$** à M. Lucas Duplantie, en remerciements des heures travaillées et des services rendus à la municipalité. Que cette dépense soit affectée au poste budgétaire (02-190-00-971).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SÉCURITÉ PUBLIQUE

109-06-16

Premier versement Sûreté du Québec

Adoption d'une résolution concernant le premier versement pour la Sûreté du Québec au montant de **39 520 \$** et qui doit être reçu au plus tard le 30 juin 2016. Le chèque doit être libellé à l'ordre du ministre des Finances.

Il est proposé par M. Paul Cozens, appuyé par M. Mario Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque libellé au ministre des Finances au montant de **39 520 \$** constituant le premier (1^{er}) versement pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2016, soit le 30 juin 2015, et ce, à même les montants déjà prévus au budget au poste budgétaire (02-210-00-441).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

110-06-16

Autorisation paiement rapport d'inspection

Il est proposé par Mme Julie Lemieux, appuyé par Mme Lise Charest et résolu que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Louise Sisle Héroux soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **1 586,66\$** incluant les taxes, libellé à l'ordre du groupe ABS inc. pour le paiement de la facture n° 064634 concernant un rapport d'inspection de la toiture du Centre socioculturel. Que cette dépense soit affectée au poste budgétaire (59-131-10).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

GESTION DU TERRITOIRE

111-06-16

Autorisation de travaux de voirie urgents – rue des Orioles

CONSIDÉRANT le nombre important de pluies abondantes et soudaines que nous avons connues ce printemps et les dommages causés à nos routes soit sur la rue des Orioles.

ATTENDU QU'IL est urgent de procéder à des travaux de réparations de la chaussée afin d'améliorer la sécurité des citoyens et faciliter l'écoulement de l'eau afin de minimiser les travaux répétitifs;

POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par M. René-Philippe Hébert, appuyé par M. Paul Cozens et résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à l'invitation de deux firmes pour effectuer les travaux de remplissage et de nivelage pour la réfection de la rue des Orioles. Que cette dépense soit affectée au poste budgétaire (02-320-00-532).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

112-06-16

Autorisation de travaux de voirie urgents – Montée Primeau

CONSIDÉRANT le nombre important de pluies abondantes et soudaines que nous avons connues ce printemps et les dommages majeurs causés sur la montée Primeau.

ATTENDU QU'IL est urgent de procéder à des travaux de réparations de la chaussée afin d'améliorer la sécurité des citoyens et faciliter l'écoulement de l'eau afin de minimiser les dommages auprès des autres surfaces asphaltées;

POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par Mme Julie Lemieux, appuyé par Mme Lise Charest et résolu d'autoriser la directrice générale à effectuer la réfection de la chaussée de la montée Primeau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Points d'information

1. Inauguration bibliothèque «Coin des petits»
2. Suivi d'interventions Premiers répondants

Période de questions

Monsieur le maire déclare la période de questions ouverte et invite les personnes présentes dans l'assemblée à s'exprimer.

113-06-16

Levée de la séance

Il est proposé par M. René-Philippe Hébert, appuyé par Mme Lise Charest et résolu de lever la séance à 20 h 37.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à 20 h 37.

Jean Lalonde, maire

Louise Sisle Héroux, directrice
générale et secrétaire-trésorière